

TOURNOI DE SIXTE DE LA VERDIERE

REGLEMENT

1. Une équipe constituée ne comprend pas plus de 6 joueurs sur le terrain (dont le gardien de but) et 2 remplaçants, soit 8 au total
2. Un même joueur ne peut pas jouer dans 2 équipes différentes
3. Tous les joueurs doivent être majeurs, licenciés ou non auprès d'une fédération
4. Tous les joueurs inscrits certifient être aptes physiquement à participer au tournoi
5. Le nombre maximum d'équipes est fixé à 16
6. En dessous de 10 équipes inscrites l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de repousser le tournoi
7. Les poules seront tirées au sort la veille du tournoi en présence des capitaines, sauf les équipes verdiéroises qui sont initialement positionnées dans des poules différentes.
8. Le rendez-vous des équipes est fixé à 8h00 le jour du tournoi.
9. Les dimensions du terrain sont de 30mx50m
10. Les dimensions des cages sont celles du niveau « Benjamin »
11. Le tournoi commence à 9h00 et se termine à 19h00 (ou plus) avec une pause de 13h à 14h
12. Les matches se déroulent en 2 mi-temps de 7 minutes
13. Le tacle est interdit (expulsion), les coups francs sont toujours directs.
14. Le gardien est autorisé à reprendre le ballon à la main dans sa zone sur une passe en retrait
15. La faute en surface de réparation est sanctionnée par un penalty
16. Les décisions de l'arbitre sont incontestables
17. Tout geste déplacé ou violent est sanctionné par l'expulsion immédiate de l'équipe.

CLASSEMENT

Dans les poules :

1. Victoire = 2 points, Match nul = 1 point, Défaite = 0 point
2. En cas d'égalité de points, c'est la différence buts marqués-butts encaissés qui départagera les équipes
3. Si encore égalité, c'est le total des buts marqués qui sera pris en compte (meilleure attaque)
4. Les 2 premières équipes de chaque poule sont sélectionnées pour la suite du tournoi

Après les poules :

1. Elimination directe
2. Si égalité à la fin du temps réglementaire, 5 tirs au but pour chaque équipe, puis but décisif
3. Petite finale puis finale
4. L'équipe gagnante du tournoi recevra la Coupe du vainqueur
5. Seront également récompensés les 2^{ème} et 3^{ème} équipes du tournoi, l'équipe la plus fairplay, le meilleur buteur et le meilleur gardien de but.
6. Les récompenses seront remises en présence du maire de La Verdière ou de son représentant.